



# Réunion constitutive du CSE

Paris, le 15 janvier 2020

Chères collègues, chers collègues,

**Au-delà de leurs divergences, dans l'intérêt de tous les salariés**, trois organisations syndicales à savoir l'UNSA, la CFE-CGC et la **CGTgi3f** ont permis ce 15 janvier l'élection du bureau constitutif du CSE, des membres du CSSCT (*Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail*), du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, des représentants du CSE IDF, de la commission fêtes et loisirs et enfin de la CIAL (*commission d'information et d'aide au logement*).

Voici les noms de vos représentants **CGTgi3f** :

**Au bureau constitutif du CSE** (4 membres au total parmi les 3 organisations syndicales) :

- Pascal Robin, Trésorier du CSE

**Au CSSCT** (6 membres au total parmi les 3 organisations syndicales) :

- Brahim Benhamma
- Eric Méfiant
- Mohamed Belhadj

**Au CSE Central** (9 titulaires et 9 suppléants membres au total parmi les 3 organisations syndicales)

:

- Jenna Calixte, titulaire
- Samira Nasri, titulaire
- Pascal Robin, titulaire

Mohamed Belhadj, suppléant  
Sébastien Vango suppléant  
Jean-Luc Sorin, suppléant

**A la commission fêtes et loisirs** (7 membres au total parmi les 3 organisations syndicales) :

- Pascal Robin
- Thierry Morete
- Jean-Luc Sorin

**A la CIAL** (3 membres au total parmi les 3 organisations syndicales) :

- Brahim Benhamma

## ATTENTION !

L'activité du bureau du CSE devrait débuter à partir de février 2020.

Vos élus **CGTgi3f**

